

THONON
agglomération

RAP-
PORT
D'ACTI-
VITE

20
23

www.thononagglo.fr

SOMMAIRE

01 _ PAGE 4
GOUVERNANCE :
RASSEMBLER
AUTOUR D'UN
PROJET COMMUN



02 _ PAGE 5
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE :
PROGRAMMER
ET AGIR



03 _ PAGE 7
ACCÉLÉRER
LA RÉDUCTION ET
LA VALORISATION
DES DÉCHETS

04 _ PAGE 8
CONSOLIDER
LE GRAND CYCLE
DE L'EAU

05 _ PAGE 9
PROTÉGER
DURABLEMENT
NOS MILIEUX
NATURELS

06 _ PAGE 10
POUR UN
URBANISME
DE PROJET
MAÎTRISÉ

07 _ PAGE 12
LOGEMENT :
DES SOLUTIONS
POUR TOUS

08 _ PAGE 13
MOBILITÉ :
DES MOYENS
NOUVEAUX POUR
LES TRANSPORTS
COLLECTIFS ET
ALTERNATIFS

09 _ PAGE 14
DÉVELOPPER
LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES ET
TOURISTIQUES

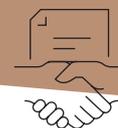
10 _ PAGE 16
COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET CITOYENNETÉ :
LA PROXIMITÉ
AU CŒUR
DE L'ACTION

11 _ PAGE 18
ACTION SOCIALE
ET CULTURELLE :
L'AGGLOMÉRATION
AU CÔTÉ DES
COMMUNES

12 _ PAGE 20
UNE SITUATION
FINANCIÈRE
MAÎTRISÉE
MALGRÉ UNE
CONJONCTURE
DÉFAVORABLE

13 _ PAGE 22
RESSOURCES
HUMAINES :
RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ
ET FIDÉLISER

14 _ PAGE 23
USAGES
NUMÉRIQUES ET
COMMUNICATION



Directeur

de la publication :

Christophe Arminjon

Rédaction :

Services

communautaires

Conception graphique :

Kalistene Annecy

Impression :

Ma Bonne Impression

Crédits photos :

Antoine Berger,

Yvan Tisseyre, Téo Jaffre,

KaraDrone, Ixalp Drones,

Thonon Agglomération,

Istock.

*Projet ou action ayant bénéficié d'un financement de : (1) Etat (2) Région Auvergne Rhône-Alpes
(3) Département de la Haute-Savoie (4) CITEO (5) Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse*

Marquer un temps d'arrêt et porter un regard sur l'année écoulée, cela revient à considérer des résultats, des progressions et des concrétisations. En cela, 2023 a été une année riche de travaux et d'avancées significatives pour Thonon Agglomération : fin des travaux d'aménagement de la zone d'activités économiques de Planbois Parc, mise en service de la Maison de la Mobilité et des nouveaux locaux administratifs de l'OTi Destination Léman, adoption de la stratégie du CISPD-R, ou encore fin des travaux de restauration de la Basse Dranse.



**CHRISTOPHE
ARMINJON**
PRÉSIDENT
DE THONON
AGGLOMÉ-
RATION

L'agglomération prépare aussi l'avenir, en donnant le cadre et la programmation d'actions qui doivent répondre aux grands enjeux de la prochaine décennie, et au-delà : alimentation en eau potable (plan territorial de gestion des eaux), protection et gestion du milieu naturel (contrat départemental Haute-Savoie Nature et charte forestière), maîtrise foncière (plan d'action foncière), agriculture (projet alimentaire territorial)...

Tous ces travaux ont concouru à alimenter les réflexions du PLUi-HM, dont le Plan d'aménagement et de développement durables (PADD) a été débattu aux niveaux communautaire et communal.

Ce document-cadre fixe nos orientations d'aménagement pour les 15 prochaines années. Il insuffle notre volonté d'inscrire notre territoire dans une transition réelle et traduit notre volonté de maîtriser l'urbanisation, de respecter nos ressources. En portant un modèle nouveau de développement, nous devons nous assurer de répondre aux enjeux transfrontaliers tout en conservant la qualité de vie des habitants.

01_

**GOVERNANCE :
RASSEMBLER
AUTOUR D'UN
PROJET COMMUN**

DES INSTANCES ACTIVES

31 bureaux
communautaires,
dont **9** élargis

11 conseils
communautaires

=
 =
 = **439**
délibérations

6 

**conférences
intercommunales
des maires**

*dont 1 en commun
avec la CCPEVA
(Communauté de
Communes Pays d'Evian
Vallée d'Abondance)*

20 

**réunions des
commissions thématiques**

*(services opérationnels,
aménagement du territoire
et mobilité, synergie
institutionnelle, transition
écologique, attractivité
du territoire, cohésion sociale)*



PROJET DE TERRITOIRE

*Définir le "faire ensemble"
pour le territoire et ses habitants*

Les travaux se sont appuyés sur les statuts de Thonon Agglomération afin de définir la volonté commune d'une agglomération recentrée sur ses compétences actuelles, porteuse des grands projets du territoire et intervenant en complément et en soutien des communes. La finalisation de l'écriture du projet de territoire est en cours.

-
6 bureaux communautaires élargis
lui ont été dédiés.

CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT

Poursuite de la réflexion sur la vision long terme du territoire avec la participation aux temps de concertation autour du PLUi-HM (*plan local d'urbanisme intercommunal habitat et mobilité*), des réunions et travaux sur l'identité du territoire ainsi que des sujets forts pour l'avenir des ressources (eau, bois).

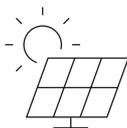
-
42 membres,
1 assemblée plénière,
réunions des groupes de travail

POURSUITE DU DEPLOIEMENT DES ACTIONS DU PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

> Lancement de l'étude sur le SDE

(schéma directeur des énergies) :
déclinaison stratégique et opérationnelle
des actions "énergie" du plan.



Objectif : préciser l'effort à fournir en matière de rénovation énergétique des bâtiments et de développement des énergies renouvelables, qui sera traduit dans le PLUi-HM.

> Actions de sensibilisation

• **Printemps des Coquelicots** : programmation d'événements rassemblant de nombreux acteurs publics et privés engagés dans des démarches de transition écologique :

> plus de 50 actions de sensibilisation proposées sur 15 communes de mars à juin 2023 (ateliers, conférences, projections de films, expositions, concerts, marchés, portes ouvertes, visites guidées, etc.),

> avec pour temps fort le Village des Coquelicots à Thonon-les-Bains les 13 et 14 avril.



02_ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : PROGRAMMER ET AGIR



RECONDUCTION DU PROGRAMME "WATTY A L'ECOLE"

sur l'année scolaire 2023-2024 :

sensibilisation aux éco-comportements auprès de 47 nouvelles classes primaires (1164 élèves).



02_ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : PROGRAMMER ET AGIR



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Après le diagnostic, la rédaction d'une feuille de route engagée

> **Lancement début 2023 de la définition de notre stratégie locale** en faveur d'une agriculture diversifiée et résiliente, qui permette l'accès à tous à une alimentation saine et de proximité. Les élus, partenaires ou encore associations sont largement associés aux travaux, notamment via le CPAT (*Conseil du Projet Alimentaire Territorial*).

Forte mobilisation des professionnels des filières agricoles et alimentaires, des membres associatifs et de la société civile lors des rencontres et ateliers.

> **4 documents élaborés avec l'ensemble des parties prenantes :**

- Charte d'engagement
- Diagnostic partagé complété d'un diagnostic foncier
- Stratégie complétée d'une stratégie foncière
- Plan d'actions composé de 23 fiches actions

REDUCTION ET OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

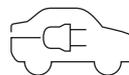
> **Poursuite et renforcement des actions de rénovation/maîtrise/performance énergétique** sur la base des préconisations émises par le Syane (*Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie*) autour de 16 bâtiments communautaires (gymnase de Bons-en-Chablais, château de Thénières, EHPAD Les Erables à Veigy-Foncenex...) : déploiement du plan d'actions pluriannuel, assistance au renouvellement des différents marchés de fourniture d'énergie, assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.

> **Intégration de la réglementation environnement 2020** pour le projet d'aménagement de la Maison de l'Agglomération à Thonon-les-Bains (finalisation des études opérationnelles en vue d'un lancement au printemps 2024).

> **Acquisition de 5 véhicules électriques** en remplacement de véhicules thermiques.



Flotte verte
fin 2023 : 15,5%
(électricité/GPL) du parc (90 véhicules)



1^{ER} JANVIER 2023 : MISE EN ŒUVRE DE LA SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Le flux emballages multi matériaux est trié dans un nouveau centre de tri à Chêne-en-Semine, qui entre en service en mars 2023 mais est détruit par un incendie le 23 octobre 2023. L'agglomération participe au groupement de collectivités qui étudie les solutions juridiques et techniques pour reconstruire un nouveau centre de tri.

POURSUITE DU DEPLOIEMENT DE L'APPORT VOLONTAIRE



**DES ORDURES
MÉNAGÈRES
AUX ESPACES-TRI**

Objectif : favoriser le tri des déchets

> Attribution en novembre 2023

d'un nouveau marché de fourniture et d'installation de conteneurs pour un montant de **12 M€ TTC sur quatre ans**.

Objectif : 35 espaces-tri installés par an, soit environ **200 conteneurs**.

Gain estimé en tri : +43% emballages, +25% verre = -10% d'ordures ménagères.

> Lancement de l'apport volontaire à Chens-sur-Léman, Nernier et Yvoire : 104 conteneurs mis en service.



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION ACCENTUEES

- > **2 nouveaux agents de prévention recrutés**
- > **992 élèves sensibilisés** (CM1 et CM2)
- > **638 foyers bénéficiaires** du service de broyage des végétaux à domicile
- > **100 tonnes d'objets réutilisables collectées** par la R'Mize dans les déchetteries intercommunales



PREPARATION DU DEPLOIEMENT DU TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Obligation au 1^{er} janvier 2024

- > **En novembre 2023** délibération pour la mise à disposition gratuite de composteurs, pour donner la priorité au compostage partout où cela est possible (**630 composteurs distribués en 2023**).
- > **Le projet a reçu le soutien du fond d'accélération** pour la transition écologique dit Fonds Vert⁽¹⁾ (**435 000 € d'aide financière sur 4 ans**).

03 ACCÉLÉRER LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

215
kg/habitant
d'ordures
ménagères,
soit -4% par
rapport à 2022



04 _ CONSOLIDER LE GRAND CYCLE DE L'EAU

DES ETUDES STRUCTURANTES POUR L'AVENIR

- > **Lancement des études de réalisation d'un nouveau réservoir d'eau potable** à Marclay à Bons-en-Chablais pour sécuriser l'alimentation de la commune et plus largement de la partie ouest du territoire.
- > **Lancement de l'élaboration d'un PTGE** (*Plan Territorial de Gestion des Eaux*) pour concilier les attentes de l'ensemble des utilisateurs en considération des ressources disponibles.
- > **Diagnostic de la station d'épuration** à Douvaine pour préparer son agrandissement.
- > **Lancement de la phase 1 du schéma directeur GEPU** : diagnostic de l'existant (*Gestion des Eaux Pluviales Urbaines*).

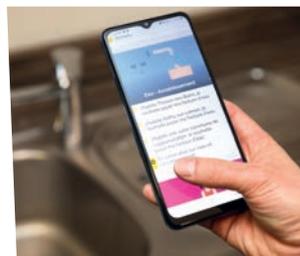


SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- > **Pour sécuriser Bons-en-Chablais,** transfert du trop-plein de la source de Gros Perrier à Brenthonne (**690 000 € HT d'investissement⁽³⁾**).
- > **Nouvelle période de sécheresse :** restrictions de consommation d'eau durant **17 semaines** (dont 15 semaines en alerte renforcée), communication toutes boîtes aux lettres auprès des usagers.
- > **Une pluviométrie annuelle de 1 204 mm,** dont **671 mm sur les 4 derniers mois 2023** : une année atypique, symbole du changement des cycles des précipitations, renforçant l'obligation de réflexion sur les usages de l'eau, son stockage et sa préservation.



GESTION DES ABONNES



- > **Mise en place d'un nouveau logiciel** de facturation (**35 000 abonnés**).
- > **Suivi d'installation des particuliers :** **2 850 transferts** d'abonnement.

7,3

millions m³ d'eau
potable prélevés
et mis en distribution

2,6

millions m³
d'eaux usées
traités à Douvaine,
Lully et Brenthonne

+ de 2 000
analyses qualité
sur le réseau
d'eau potable





RESORPTION DES REJETS D'EAUX USEES AU MILIEU NATUREL

> Accélération des travaux permettant de résoudre ces pratiques,
à l'exemple du chantier conduit à Allinges dans le secteur Leyriat :

Extension du réseau et raccordement de 54 habitations
629 573 € HT d'investissement ⁽³⁾⁽⁵⁾

FIN DES TRAVAUX DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE SUR LA BASSE DRANSE

Du pont de Vongy à l'embouchure avec le lac Léman, près de **170 000 m² restaurés** pour élargir l'espace de liberté de la rivière. Près de **880 mètres linéaires de berges restaurées** à l'aide de techniques de génie végétal ⁽³⁾⁽⁵⁾.



ELABORATION DU CONTRAT DEPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE NATURE 2024-2026



Finalisation des études stratégiques sur les milieux naturels engagées en 2021 pour la définition d'un programme d'actions ambitieux 2024-2026 (préservation et restauration des cours d'eau, rives du lac, zones humides et corridors écologiques...).

> **57 actions**, pour un coût estimatif
de plus de **3,3 millions €** ⁽³⁾

ELABORATION D'UNE CHARTRE FORESTIERE

Recrutement d'une chargée de projet et élaboration du plan d'actions en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la forêt.

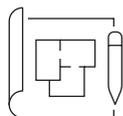
Volonté d'engager la collectivité vers une meilleure conciliation entre gestion durable des forêts, accueil des divers publics et valorisation de la ressource forêt/bois pour les 6 prochaines années.

- > **7 réunions** (comité technique, groupe de travail et présentation auprès de différentes structures).
- > **Montant prévisionnel d'environ 735 000 € HT sur 3 ans pour 57 actions.**

05 PROTÉGER DURABLEMENT NOS MILIEUX NATURELS

06_

POUR UN URBANISME DE PROJET MAÎTRISÉ



ELABORATION DU PLUI-HM

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Habitat et Mobilités

> Rédaction du PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durables) à partir duquel les règles du futur PLUI-HM vont être construites : débat au conseil communautaire le 30 mai 2023, et dans les conseils municipaux des 25 communes à l'été 2023.

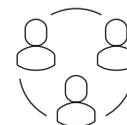
La Conférence Intercommunale des Maires du 12 octobre 2023 a tiré le bilan de l'ensemble de ces débats, afin de déterminer les évolutions à apporter au document avant une seconde version en 2024.

> Finalisation des phases diagnostic

et orientations du volet habitat, qui ont alimenté le bilan à mi-parcours du PLH (Programme Local de l'Habitat).

> Information et concertation :

ateliers thématiques, réalisation d'un podcast, rencontres au plus près des habitants, réunions publiques, plateforme web "*Dites-nous tout*" (plus de 400 contributions).



OPERATION D'AMENAGEMENT DU MAISSE A DOUVAINES

Dans le cadre de la construction prochaine du lycée et en partenariat avec la commune de Douvaines, l'enjeu pour l'agglomération est de **coordonner les acteurs et mener à bien les missions ressortant de ses compétences** (acquiescer le foncier, garantir la réalisation des équipements sportifs et de mobilité, et de manière plus générale, un cadre qualitatif, tant pour les futurs étudiants et personnels d'éducation, que pour les habitants et riverains).





FINALISATION DU PLAN D' ACTIONS FONCIERES

Validé en bureau communautaire
du 31 octobre 2023, ce plan fait l'objet
d'une convention-cadre avec l'EPF 74
(établissement public foncier
de Haute-Savoie) sur 2022-2042.

212



secteurs de projets
stratégiques
identifiés,

*nécessitant veille
ou portage foncier,*

représentant 642 hectares.

UNE COLLABORATION TOUJOURS PLUS ETROITE AVEC L'ENSEMBLE DES COMMUNES

> 698 dossiers de demandes
d'autorisations d'urbanisme instruits,
996 DIA (déclarations d'intention d'aliéner)
instruites.

> Organisation de réunions
du Réseau Urba et d'un séminaire Urba

avec l'ensemble des élus et des agents
des communes ayant en charge
les problématiques d'urbanisme,
afin de coordonner au mieux les politiques
en la matière et leur mise en application.

> Déclaration de projet n°2
valant mise en compatibilité
du PLUi du Bas-Chablais approuvée
le 28 novembre 2023 pour la création
d'une salle polyvalente à Excenevex.



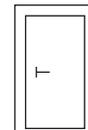
07_ LOGEMENT : DES SOLUTIONS POUR TOUS

MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION POUR LE LOGEMENT DES SAISONNIERS

Obligation qui ne concerne que 3 communes de l'agglomération, mais volontairement étendue aux 25 communes et à la problématique plus globale de l'accès à un logement temporaire pour tous salariés. Animation et mobilisation de l'ensemble des acteurs mobilisés : élus, OTI/OT, socio-professionnels...

Un accompagnement global du saisonnier est également attendu : logement, mais également mobilité, santé...

LOGEMENT LOCATIF SOCIAL



Production en baisse du fait de la conjoncture, associée au développement d'une offre sociale ou abordable alternative, qui s'y substitue en partie (dispositifs tels que le bail réel et solidaire, Loc'Avantages, logement locatif intermédiaire institutionnel...).

244
logements
locatifs sociaux
en 2023



pour un objectif
de **341/an**
(175 en 2022)

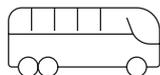
187
entretiens
individuels avec
des demandeurs
de logement social
dans le cadre
du SIADL



(service
d'information
et accueil des
demandeurs de
logement)



+ DE 12 M€ ALLOUÉS AUX TRANSPORTS COLLECTIFS



> 7,3 M€ pour le fonctionnement du réseau de transports collectifs STAR'T
(délégation de service public)

> 4,5 M€ pour le fonctionnement des services transfrontaliers
(navettes lacustres N2 et N3, lignes 271 et TPG - G et 38)



> 889 500 €⁽³⁾ pour le financement des travaux d'aménagement du P+R
(181 places) à la gare de Perrignier (coût total 1,8 M€)

RESEAU STAR'T : LES SERVICES AUX USAGERS SE MULTIPLIENT ET SE DIVERSIFIENT



> Ouverture de la Maison de la Mobilité

En avril 2023, à Thonon-les-Bains :
350 m² dédiés à l'information des voyageurs
et à la vente de titres de transports
(coût total 625 000 €, financés à 67%
par Thonon Agglomération).

> 150 vélos à assistance électrique
mis en location, 100% réservés
à l'ouverture du service en mars 2023.

> Lancement d'une seconde navette d'été

entre Thonon-les-Bains et Chens-sur-Léman :
un succès immédiat avec 3209 passagers
en juillet/août 2023.

> Lancement en novembre 2023 de la navette "Bracots"

entre Ballaison et Bons-en-Chablais.

> Evolution du transport à la demande TADispo :

un 3^e véhicule mis en service fin 2023, un service
recentré sur les publics prioritaires (personnes âgées
et à mobilité réduite). 6 361 trajets effectués.

08_
MOBILITÉ :
DES MOYENS
NOUVEAUX
POUR LES
TRANSPORTS
COLLECTIFS
ET ALTERNATIFS

1 438 347
voyages sur
le réseau STAR'T
en 2023

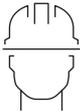
09_

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES



FIN DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE VIABILISATION DE LA ZAEI PLANBOIS PARC

- > **Solutions d'implantation d'entreprises sur 6,5 ha** après aménagements et mesures compensatoires environnementales mis en œuvre depuis 2016 (surface totale de l'extension : 10 ha).
- > **Intégration à l'écosystème du Pôle économique de Perrignier** (80 entreprises, plus de 700 emplois).

**4,3 M€**
d'investissement
(foncier et travaux)
1 M€ de subventions⁽¹⁾

**6 376** plants

ETUDE VISANT A LA DEFINITION D'UNE SIGNALÉTIQUE COMMUNE DES ZAEI

En lien avec les **10 communes accueillant les 15 ZAEi en activité du territoire**, projet d'implantation de plans de jalonnements et mobiliers de signalétique cohérents.

Objectifs :

- faciliter les déplacements et le guidage dans les zones d'activités,
- améliorer la chaîne d'accueil pour tous les publics (clients, fournisseurs, livreurs ...),
- unifier et valoriser l'image des zones d'activités économiques intercommunales du territoire,

Attribution du marché de fabrication et pose pour un montant de **393 524 € HT**, Déploiement programmé de mai 2024 à décembre 2025.

SOUTIEN A LA CONSTRUCTION D'UN ESAT A VONGY

Versement d'une subvention d'investissement de **139 525 €** à l'APEI du Chablais pour la réalisation d'un établissement d'aide par le travail au sein de la ZAEi de Vongy à Thonon-les-Bains.

ZAEI DES BRACOTS A BONS-EN-CHABLAIS : SITE INDUSTRIEL DE DEMAIN

> Décision d'implantation de la société Yphen :

signature d'une promesse de bail avec cette start'up industrielle développant des solutions technologiques innovantes pour l'environnement. Projet de construction d'un site-pilote grâce notamment à la labellisation "site industriel clé en mains" de la ZAEI.

> 13 entreprises ont adhéré à la démarche

"Entrez dans la Boucle", dispositif porté financièrement par le Pôle Métropolitain du Genevois Français. Elles ont été accompagnées par une équipe d'experts, pilotés par la structure InnoVales, dans une démarche de diagnostic individuel, d'analyse et de formation aux principes de l'économie circulaire et à la recherche d'actions concrètes.



TOURISME : RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION LEMAN

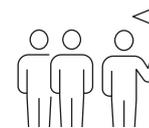
> Fin des travaux et livraison des nouveaux locaux administratifs de l'office de Tourisme Intercommunal Destination Léman à Yvoire

472 475 € HT ⁽³⁾

> Promotion des événements majeurs organisés dans l'agglomération : rugby Tour, Championnat de France Handivoile à Sciez, Championnat de France Beach Rowing & XNV Beach Games à Excenevex, Tour de France, La Chablaisienne à Chens-sur-Léman.

> Convention d'objectifs et de moyens (522 000 €) dans le cadre de la convention-cadre 2020-2023 entre Thonon Agglomération et l'OTi.





MOBILISATION ET PARTICIPATION DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

> Lancement d'un appel à projets conjointement avec l'Etat :

18 actions proposées aux habitants du quartier prioritaire de Collonges/Ste Hélène et de l'ensemble des quartiers d'habitat social sur les thématiques de la culture, de la sensibilisation aux discriminations ou encore de la transition écologique.

> **4^e édition de l'opération "Quartiers d'été"** : activités sportives, ludiques et culturelles. Environ **800 participants** pour les **59 temps d'activités** proposés en juillet/août.

> **Renforcement de la participation citoyenne** sur les quartiers d'habitat social fin 2023 pour recueillir besoins et attentes : 1 diagnostic en marchant (La Versoie), 7 sorties à la rencontre des habitants, 10 quartiers "auditionnés", 18 séances de captation pour 442 contributions.



10_ COHÉSION DES TERRITOIRES ET CITOYENNETÉ : LA PROXIMITÉ AU CŒUR DE L'ACTION

SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE : LA STRATEGIE DU CISPD-R VALIDEE

Conseil intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation

- > **Adoption le 28 mars 2023 par le conseil communautaire** et réactivation des instances de gouvernance. Pour la première fois tout le territoire de l'agglomération est concerné.
- > **Premières actions déployées :**
 - prévention auprès des jeunes et soutien à la parentalité : cycle de conférences et ateliers ludiques, destinés aux parents, professionnels et jeunes *"bien vivre le numérique en famille"* les 8 et 9 novembre 2023 : plus de 180 participants sensibilisés.
 - activation des cellules de veille par les communes sur des situations particulières : échanges pluri-partenariaux et leviers d'action concrets : **14 réunions, 39 partenaires mobilisés, 6 communes du territoire concernées.**



DEMARCHES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET NUMERIQUES : LES SERVICES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT PLEBISCITES



> Antenne de Justice et du Droit en Chablais :

13 640 usagers (+1,8% / 2022), 27 interventions extérieures, principalement auprès des publics scolaires (droit de l'environnement, harcèlement scolaire), accompagnement des élèves aux audiences correctionnelles du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains.

> Bus France Services :

1 938 accompagnements fréquentation en hausse régulière dans le cadre de l'itinérance (notamment personnes +65 ans). 60 % des visites ont lieu dans la commune de résidence des usagers.

> **Conseiller numérique** : 81 permanences hebdomadaires d'accompagnement individuel à l'accès au numérique à Douvaine et Thonon-les-Bains. **107 accompagnements individuels**. **34 ateliers numériques** à la médiathèque de Thonon-les-Bains, avec des salariés de chantiers d'insertion, avec le lycée hôtelier de Thonon, auprès des demandeurs de logement social - **181 participants**.



INFO JEUNES

- > **Plus de 5 000 jeunes et/ou accompagnants** reçus collectivement ou individuellement dans les trois antennes (Thonon-les-Bains, Douvaine et Bons-en-Chablais).
- > **76 ateliers collectifs en établissements scolaires ou structures d'accueil des jeunes**, autour de l'orientation, l'estime de soi, l'éducation à la sexualité, le départ à l'étranger...
- > **plus de 1 500 participants aux événements et animations** dans le cadre du **Festival Queer Code**
- > **380 jeunes participants au Forum Partir à l'Étranger**
- > **45 jeunes bénéficiaires des bourses** pour des projets à l'étranger ou pour passer le permis de conduire



11_

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE : L'AGGLOMÉRATION AU CÔTÉ DES COMMUNES

ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES



- > **Aide à domicile** : lancement en mai 2023 du projet de service *"autonomie à domicile"* (sur 5 ans) ; mise en place d'outils et d'un nouveau process interne pour améliorer le repérage des fragilités au domicile des personnes les plus vulnérables, en lien avec la CARSAT et le technopole Alpes santé à domicile de Grenoble.
- > **Lancement d'un groupe de travail** autour de la démarche qualité avec les agents de terrain.
- > **Accueil de jour et hébergement** de personnes isolées et/ou en situations de grande précarité : **127 000 € versés aux associations Coallia et la Passerelle.**

-

28 880 heures
d'accompagnement
à domicile, auprès de **285**
bénéficiaires
(dont 200 ont plus de 75 ans)
34 446 repas livrés auprès
de 245 bénéficiaires



131 enfant accueillis
au multi accueil
à Allinges et à la
micro-crèche au Lyaud en 2023
(capacités maximales).

PETITE ENFANCE : UNE VALORISATION DE L'EXPERTISE DES SERVICES



- > **86 protocoles de santé réglementaires** rédigés par la *Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI)* des deux structures intercommunales diffusés en supports de référence pour le réseau RSAI du Chablais piloté par la PMI.
- > **Fin 2023 échéance** de la **1^{re} Convention Territoriale Globale** signée fin 2020 par 11 partenaires (démarche stratégique partenariale pour le maintien et développement des services aux familles) ; engagement du travail d'une nouvelle CTG couvrant les 25 communes du territoire en vue d'une signature à l'été 2024.





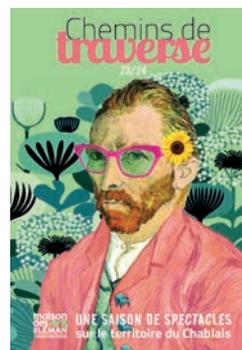
L'AGGLOMERATION PREPARE LE TRANSFERT PROGRESSIF DE CERTAINS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES

- > **Fin décembre 2023 restitution aux communes du réseau interbibliothèques** (qui couvrait 7 communes) avec pour nouveau chef de file la commune de Cervens
- > **Décision de restituer en 2024 les équipements d'accueil de loisirs** et de jeunes enfants d'Allinges et du Lyaud, par suite de la décision unanime des 25 maires lors du Bureau Communautaire Elargi du 12 septembre 2023.



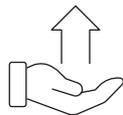
PRINCIPAUX EVENEMENTS : L'AGGLOMERATION AUX COTES DES ACTEURS LOCAUX

- > **131 000 € attribués à la Maison des Arts** pour la programmation 2022-2023 (Chemins de Traverse et Festival des Petits Mal'ins)
- > **28 000 € attribués dans le cadre de l'Appel à Projets Culture et Sport**
- > **32 300 € attribués en faveur des "Grands Evènements"**



12 _ UNE SITUATION FINANCIÈRE MAÎTRISÉE MALGRÉ UNE CONJONCTURE DÉFAVORABLE

177
millions d'euros
pour garantir
la réalisation des
projets et actions
de l'agglomération



UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI SE TEND

- > Inflation en hausse de 10 % en deux ans
- > Le budget principal est appelé à porter des projets majeurs avec :

- une hausse importante des charges à assumer pour l'exercice des compétences et les participations extérieures (CGN, Pôle métropolitain, SDIS...), alors que dans le même temps, le taux d'épargne brute se réduit drastiquement pour entrer en seuil de risque.

- > **Maintien des taux de fiscalité** (0% d'augmentation depuis 2017) : **taxe d'habitation** : 7,34% / **taxe foncière sur les propriétés bâties** : 2,39% / **taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 3% / **cotisation foncière des entreprises** : 26,41%

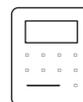
- > **Pas de recours à l'emprunt**

- > **Les budgets annexes**, et particulièrement ceux de **l'eau**, de **l'assainissement**, **des ordures ménagères**, sont financés par leurs ressources propres (prix global de l'eau et TEOM) et assument leurs investissements de manière autonome.



UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

- > **13,8 M€ de dépenses d'équipement** (dont 5,2 M€ sur le budget principal).
- > **Ces niveaux de réalisation sont amenés à évoluer** puisque sur le seul budget principal, des **AP/CP** (*autorisations de programmes/crédits de paiements*) ont été votées pour un montant total de 96 M€.
- > **Un programme d'investissements très ambitieux** qui reposera sur un Pacte financier et fiscal entre les communes - pendant financier du Projet de territoire en cours de finalisation.
Les enjeux de ce programme : réalisation d'équipements structurants pour le territoire, sécurisation de la ressource en eau, augmentation des capacités d'assainissement, réduction des déchets... avec une approche vertueuse en termes de développement durable et de transition écologique.



8 BUDGETS (1 PRINCIPAL ET 7 ANNEXES*)

S'équilibrant à :

- > **106 M€ en fonctionnement**

- > **71 M€ en investissement**

- **12,6 M€ ont été versés aux communes au titre des attributions de compensation**

- **335 € par habitant** : c'est le montant de la dette cumulée estimée au 31 décembre 2023

* Clôture de deux budgets annexes



BUDGET	SECTION	RÉSULTAT CLÔTURÉ 2022	RÉSULTAT CLÔTURÉ 2023	EVOLUTION 2022/2023
Principal	Investissement	1 226 988,88	-1 068 211,48	-187,06%
	Fonctionnement	14 394 918,07	18 562 415,66	28,95%
	Total	15 621 906,95	17 494 204,18	11,99%
Assainissement	Investissement	1 014 626,97	575 412,79	-43,29%
	Fonctionnement	29 675 018,37	34 645 131,58	16,75%
	Total	30 689 645,34	35 220 544,37	14,76%
Eau potable	Investissement	-857 146,65	-931 801,00	-8,71%
	Fonctionnement	3 946 582,60	5 003 111,00	26,77%
	Total	3 089 435,95	4 071 310,00	31,78%
Déchets	Investissement	-69 235,22	1 037 234,37	96,00%
	Fonctionnement	7 299 466,54	8 411 399,99	15,23%
	Total	7 230 231,32	9 448 634,36	30,68%
Berges & Rivières	Investissement	1 076 080,22	536 043,55	-50,19%
	Fonctionnement	229 358,05	-935 685,00	-507,96%
	Total	1 305 438,27	-399 641,45	-130,61%
Développement Économique	Investissement	422 642,34	-140 286,93	-133,19%
	Fonctionnement	73 314,52	0,00	-100,00%
	Total	495 956,86	-140 286,93	-128,29%
MAPA Construction	Investissement	-124 394,34	-103 491,72	16,80%
	Fonctionnement	259 311,10	475 386,11	83,33%
	Total	134 916,76	371 894,39	175,65%
Location Locaux Aménagés	Investissement	35 523,62	48 219,62	35,74%
	Fonctionnement	109 340,35	108 123,40	-1,11%
	Total	144 863,97	156 343,02	7,92%
Zones d'activités	Investissement	-4 856 576,03	-4 223 539,07	-13,03%
	Fonctionnement	0,00	0,00	
	Total	-4 856 576,03	-4 223 539,07	-13,03%
Transport à la demande	Investissement			
	Fonctionnement	30 797,28	62 877,95	104,17%
	Total	30 797,28	62 877,95	104,17%
Résultats de clôture 2023	Investissement	-2 131 490,21	-4 270 419,87	-100,35%
	Fonctionnement	56 018 106,88	66 332 760,69	18,41%
	Total	53 886 616,67	62 062 340,82	15,17%

13_

RESSOURCES HUMAINES : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISER

UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITE ET DE FIDELISATION

- > **Lancement d'une démarche "marque-employeur"** associant agents, managers et élus ; identification de valeurs collectives et partagées (engagés, utiles, passionnés et fiers).
- > **Développement d'une page Carrière** au sein de réseaux professionnels pour renforcer la visibilité de l'agglomération et développer le sourcing.

60 
recrutements effectués



 **317** agents
(dont 41 au CIAS)



- > **Actualisation des conditions de départ en formation et état des lieux des astreintes**

Stabilisation des effectifs : **78%**
des postes occupés
(72 % en 2022)

Taux de rotation : **17%**
(27% en 2022)

REALISATION D'UN PLAN DE SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement piloté par l'**ANSSI** (*agence nationale de la sécurité des systèmes d'information*), audit des systèmes d'information de la collectivité afin de définir les axes de travail nécessaires pour répondre au contexte actuel en matière de cybersécurité.

Le plan à décliner sur 3 ans a été construit pour répondre aux futurs enjeux réglementaires et fonctionnels de la collectivité.

- **38 actions**

177 000 € d'investissement prévisionnel

DEFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE "NUMERIQUE RESPONSABLE DE LA COLLECTIVITE"



En application de la loi REEN, avec l'appui de l'**ANCT** (*agence nationale de la cohésion des territoires*), l'agglomération a été **sélectionnée parmi**

15 collectivités en France pour expérimenter une méthodologie innovante.

17 leviers ont été retenus comme prioritaires pour une mise en œuvre de 2024 à 2026, à la suite d'une étude menée par un groupe de travail transversal aux services de l'agglomération : pratique du seconde main, réduction du stockage des données, rationalisation des pratiques en matière de gestion des données.



UNIFORMISATION DES LOGICIELS DU GRAND CYCLE DE L'EAU

Les applications harmonisées SIG dédiées à l'eau et l'assainissement collectif sont entrées en production, uniformisant les données entre les sites communautaires. Elles apportent une valeur ajoutée à la gestion patrimoniale des réseaux.

COMMUNICATION

> **L'agglomération sur les réseaux :**

Facebook : 3216 followers

LinkedIn : 1832 abonnés



> **35 communiqués et dossiers de presse diffusés**

> **32 marchés subséquents notifiés**

dans le cadre de l'accord-cadre pour la conception et l'impression des supports de communication



1600



demandes d'assistance prises en charge

14_

USAGES NUMÉRIQUES ET COMMUNICATION

THONON agglomération

THONON AGGLOMÉRATION

2 place de l'Hôtel de Ville
BP 80114
74207 Thonon-les-Bains cedex
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr



ALLINGES
ANTHY-SUR-LÉMAN
ARMOY
BALLAISON
BONS-EN-CHABLAIS
BRETHONNE
CERVEN
CHENS-SUR-LÉMAN
DOUVAIN
DRAILLANT
EXCENEVEX
FESSY
LOISIN
LULLY
LE LYAUD
MARGENCEL
MASSONGY
MESSERY
NERNIER
ORCIER
PERRIGNIER
SCIEZ
THONON-LES-BAINS
VEIGY-FONCENEX
YVOIRE

25
communes
**UNE MÊME
DYNAMIQUE**